

# Un épisode inédit de la Guerre de Trente ans dans l'Evêché de Bâle

Autor(en): **Chèvre, F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **4 (1891)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684372>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Un épisode inédit de la Guerre de Trente ans

dans l'Evêché de Bâle.

---

Le massacre de la garnison française (13 octobre 1635), avait été suivi de l'occupation du château de St-Ursanne par les impériaux de Collorédo. La nouvelle garnison était aux ordres d'un baron de Reinach.

Or, moins de deux ans après, le comte de Grandcey était nommé par Louis XIII gouverneur de Montbéliard. Une des premières préoccupations de Grandcey fut de chasser du château de St-Ursanne la garnison impériale et d'y réinstaller une compagnie de Francs-Suédois. Ce qui eut lieu effectivement dès le printemps de l'année 1637. Il en coûta la vie à l'héroïque Louis Boichat, défenseur du château, et la ville fut mise au pillage.

L'année n'était pas écoulée, que St-Brais, ruiné par la compagnie française de d'Ailly, vit toutes ses maisons réduites en cendres. C'étaient les adieux de cette aimable troupe aux habitants de cet infortuné village.

On comprend que le maire de cette localité, François Boisson, après ce désastre, ne fût guère en état de payer l'année suivante, au major de Longchamp, commandant de place à St-Ursanne, la contribution de guerre imposée à St-Brais. Il est vrai qu'elle ne s'élevait qu'à la somme de quinze livres, mais c'était plus que ne comportait les ressources d'une population ruinée et incendiée.

D'ailleurs, le maire Boisson avait pris la fuite, ou plutôt s'était réfugié, avec la plupart de ses administrés, dans les villages des Franches-Montagnes, en attendant l'heure de relever St-Brais de ses cendres.

De son côté, le major Longchamp voulait bon gré mal gré le montant de sa contribution.

Ne sachant plus à qui s'en prendre, que fait le commandant ? Il somma le maître-bourgeois de St-Ursanne d'avoir à payer la somme en question, et cela en lieu et place du maire de St-Brais. Le maître-bourgeois, Ursanne Migy, essaya en vain de démontrer à Longchamp l'iniquité de ses prétentions. Pour toute réponse, le major le fait arrêter par ses sbires. Il l'enferme au château de St-Ursanne, puis le fait transporter comme ôtage au château de Porrentruy.

Ce procédé sommaire émut de douleur les habitants de St-Ursanne. Voyant que toutes ses réclamations n'aboutissaient qu'au plus grossier refus, le magistrat de la ville finit par consentir au paiement injuste des 15 livres d'imposition militaire.

A ce prix, on put enfin rendre à la liberté le maître-bourgeois Migy.

C'est ce que constatent les lignes suivantes, que nous lisons dans les comptes de la ville, rendus par le maître-bourgeois Xavier Billieux, pour l'année 1638 :

« Item déboursez 15 livres pour l'allibération du maistre-bourgeois Ursanne Migy, comme prisonnier qu'il estait causant les contributions dehües à mons. le major par le mayre François Boysson de St-Brais, absent. »

(Compte de 1638, manuscrit in-folio, page 3, aux archives de la ville de St-Ursanne).

Remarquons que le successeur du major Longchamp eut recours au même procédé en 1641, à l'égard du maître-bourgeois Baptiste Migy. Ce nouveau commandant se nommait M. de St. Michiel. (Compte de 1641).

F. CHÈVRE, curé-doyen.

---